

LE CONSEIL MUNICIPAL DU
lundi 22 mai 2017

« Compte rendu succinct de la séance »

ETAIENT PRESENTS :

LISTE " BOUSSY EN CONFIANCE"

Messieurs COLAS, VIALLE, MASSIMI, LOUIS, ALLOUCH, SEGUILLON, BIGOT, RAGOT, CEAUX, RABARDEL, MILTON

Mesdames WINKOPP, FARGUES, ADAMIC, BUSSON, COTTE, COLOMBEL, FALGUEYRAC, AKRE, AMBROSSINI, FREGONA,

LISTE " BOUSSY À ... VENIR "

Madame LAURET, Monsieur SALVAT

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

LISTE " BOUSSY EN CONFIANCE"

Monsieur GRATIEN à Madame COTTE, Madame BONNET à Monsieur BIGOT, Madame RAILLARD à Monsieur ALLOUCH, Madame KHELLAF à Monsieur SEGUILLON

LISTE " BOUSSY À ... VENIR "

Monsieur GARAY à Madame LAURET

ABSENT EXCUSE :

LISTE " BOUSSY EN CONFIANCE"

Monsieur LOGRONO

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Dominique ADAMIC

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 30/03/2017 est adopté à l'unanimité.

Le compte-rendu des décisions prises par le Maire depuis le Conseil Municipal du 30/03/2017 dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales n'appelle pas d'observation.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

1 / **AUTORISE** à l'unanimité le Maire à signer la convention relative à la garantie d'emprunt au profit d'OSICA pour la réalisation de 11 maisons individuelles, sises rue des Plantes

2/ **FIXE** à l'unanimité le tarif des Taxes Locales sur la Publicité Extérieure pour l'année 2018

3/ **DECIDE** à l'unanimité de procéder au remboursement des frais de déplacement du personnel liés à la restauration, au transport et au frais de stationnement

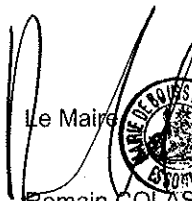

4/ **AUTORISE** à l'unanimité le Maire à signer le contrat de bassin de l'Yerres Aval et du Réveillon 2017-2022

5/ **EMET** à l'unanimité un avis favorable au syndic de copropriété pour déroger à la règle du repos dominical pour sa résidence le Parc des Thibaudières

6/ **AUTORISE** à l'unanimité le Maire à signer avec la Société des Théâtres du Val d'Yerres (Sothévy) le contrat de vente des billets de spectacles au titre de la saison culturelle 2017/2018.

7/ Tirage au sort des jurés d'Assises

Fait à Boussy-Saint-Antoine, le 22/05/2017


Le Maire

Romain COLAS